

Conférence "Marginalisation de la lutte anti-raciste "

Rédigé le 11 janvier 2022

BePax
CONFÉRENCE

MARGINALISATION DE LA LUTTE ANTI-RACISTE

Disqualification, sanction et criminalisation
comme tactiques de rappel à l'ordre

Avec Khadija Senhadji, Stéphanie Ngalula & Fatima Zahra Younsi

31 Janvier 2022 | 19h - 21h
Salle Le Cercle (208 Chaussée Sa...)

EN LIGNE

Après un numéro introductif de notre revue sur la thématique du backlash contre les mouvements de la lutte anti-raciste, nous organisons un cycle de trois conférences pour approfondir les questions qu'elle soulève afin, nous l'espérons, d'esquisser des pistes de solutions.

Disqualification, sanction et criminalisation comme tactiques de rappel à l'ordre

Beaucoup de militant·e·s racisé·e·s font face à des réactions violentes lors de prises de

positions publiques. Ces réactions vont de la disqualification à la criminalisation dans certains cas. Ces réactions violentes atteignent souvent leur objectif d'effrayer face à toute prise de parole publique sur ces questions. Elles contribuent aussi à maintenir une aura «d'infréquentabilité» autour de certain·e·s militant·e·s.

Comment analyser ces violences? Comment les affronter également? Echange entre militantes et réflexions théoriques.

Intervenantes:

Khadija Senhadji, socio-anthropologue et militante antiraciste décoloniale.

Stéphanie Ngalula, militante écologiste, féministe intersectionnelle et activiste décoloniale

Fatima Zahra Younsi, membre du [Collectif les 100 diplômées](#)

Informations pratiques

- **Date** : 31 janvier 2022
- **Lieu** : **Evenement en ligne** - L'inscription est obligatoire en remplissant le formulaire ci dessous (Un mail avec plus de détails vous sera envoyé dans les prochains jours).
- **Horaires** : 19h00 à 21h00
- **Prix** : Gratuit



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghalia Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120